

Le Baptême est le fondement de toute la vie chrétienne.



L'Eucharistie est la source et le sommet de toute la vie chrétienne.



« Je crois en Dieu ».



Parce qu'une démarche spirituelle ne s'arrête pas au collège...

En effet, entreprendre une démarche spirituelle peut développer un désir de cohérence entre sa foi et sa vie quotidienne, pour cela, voici quelques pistes à essayer de vivre en dehors de l'établissement :

- Aller à la messe dominicale au moins 1 fois par mois.
- Recevoir le Sacrement de Réconciliation 2 fois par an.
- Appartenir à un mouvement d'Eglise (Scouts, Mej ou autre).
- Participer à un camp/prière.
- Lire la Bible (3mn par jour par ex).
- Chaque jour 5 mn pour Dieu, pour Marie par ex.

Année scolaire 2017—2018



Fromente - Saint François
Ecole, Collège
1, route de Champagne - 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Si je me prépare :

- au Baptême
ou
- à la 1ère Communion
ou
- à la Profession de Foi

au collège Fromente-St François,
à quoi cela m'engage-t-il ?



Compagnie
Marie Notre Dame

POUR LE BAPTÊME

- Être inscrit en catéchèse.
- Suivre, en plus, les séances de préparation liées au baptême pendant 2 années scolaires (1 fois par semaine de 12h20 à 13h).
- 3 samedis matin pendant chaque année de préparation (accompagné d'un adulte).
- 3 étapes vécues lors d'une messe du dimanche à la paroisse de St Didier/Limonest réparties sur les 2 années scolaires.
- L'Appel au baptême par le Cardinal Barbarin, 1 samedi après-midi lors de la 2ème année de préparation.
- Une demi-journée de retraite au collège en semaine lors de la 2ème année de préparation.
- Prendre une part active dans les actions de solidarité proposées par le collège.
- Participer aux célébrations proposées par le collège.

N.B. : L'Eglise demande une participation financière entre 50 et 120 € pour le Sacrement à remettre à Mme MANGIN le jour de la célébration.

POUR LA 1ère COMMUNION

- Être inscrit en catéchèse.
- 3 samedis matin pendant l'année de préparation (accompagné d'un adulte).
- Messe en semaine (entre 12h et 14h) lorsqu'elle est proposée au collège.
- Célébration du Jeudi Saint dans la paroisse de votre choix.
- Une 1/2 journée de retraite.
- Recevoir le Sacrement de Réconciliation lors de la journée du Pardon proposée par le Doyenné (regroupement de paroisses) ou ailleurs.
- Prendre une part active dans les actions de solidarité proposées par le collège.
- Messe de la fête du Saint Sacrement (début juin).
- Participer aux célébrations proposées par le collège.
- Avoir été baptisé, date ?
- Lettre de motivation des élèves.
- Pour la célébration présence du parrain et/ou de la marraine.

N.B. : L'Eglise demande une participation financière entre 50 et 120 € pour le Sacrement à remettre à Mme MANGIN le jour de la célébration.

POUR LA PROFESSION DE FOI

- Être inscrit en catéchèse.
- 3 samedis matin pendant l'année de préparation (accompagné d'un adulte) ou l'année suivante si l'élève ne fait pas sa profession de foi en 5ème.
- Messe en semaine (entre 12h et 14h) lorsqu'elle est proposée au collège.
- Une demi-journée de retraite au collège en semaine.
- Recevoir le Sacrement de Réconciliation lors de la journée du Pardon proposée par le Doyenné (regroupement de paroisses) ou ailleurs.
- Prendre une part active dans les actions de solidarité proposées par le collège.
- Participer aux célébrations proposées par le collège.

N.B. : L'Eglise demande une participation financière entre 30 et 50 € à remettre à Mme MANGIN le jour de la célébration.